

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE

**CEREMONIE DE REDEMARRAGE DES OPERATIONS
D'INDEMNISATION DES VICTIMES DES CRISES**

Date 10 Décembre 2021

Lieu : CNMS COCODY-SAINT JEAN

Heure : 10 Heures

PRESEANCE

C'est avec un réel plaisir que je me retrouve ici à l'occasion du redémarrage des opérations d'indemnisation des victimes des crises.

Je voudrais particulièrement remercier les autorités administratives et politiques, et toutes les organisations présentes ce jour pour manifester leur soutien et leur solidarité à l'endroit des victimes.

A toutes et à tous, merci pour votre présence et pour l'intérêt que vous portez au processus de réparation des préjudices des crises survenues dans notre pays.

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand soulagement pour moi de redémarrer ce processus d'indemnisation qui a connu un arrêt du fait du réaménagement de l'équipe gouvernementale et de la restructuration des missions de cette nouvelle équipe. Je voudrais saluer la patience des victimes et de leurs

proches, je voudrais les assurer de la volonté du gouvernement de tenir ses promesses à leur endroit.

Chers parents, victimes des crises,

Le gouvernement partage vos peines, le gouvernement a le devoir d'être solidaires de vos souffrances car vous êtes le reflet des incohérences et du manque d'amour de nos sociétés.

Nous devons tous, autant que nous sommes : politiques, religieux, chefs coutumiers et traditionnels, acteurs de la société civile ou non, nous nous devons tous d'assumer ce passif collectivement en œuvrant dans un élan de solidarité à réparer les meurtrissures que nous vous avons causé de par nos incompréhensions.

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie d'aujourd'hui, qui marque le redémarrage des opérations d'indemnisation cible **247 victimes** réparties comme suit :

- **194 Orphelins et personnes rendus vulnérables et mutilés** du fait de la crise qui recevront des kits et des chèques d'une valeur comprise entre 60 000 et 250 000 FCFA pour des prises en charge scolaire ;
- **27 blessés**, qui vont bénéficier d'un renouvellement de leurs bons de prise en charge médicale et psychologique pour continuer les soins dans les centres conventionnés ;

Ces prises en charge médicales et psychologiques se font dans des structures sanitaires publiques ou privées conventionnées. Toutes les prestations : consultations, examens biologiques ou radiologiques, soins, interventions chirurgicales, hospitalisations, implants, prothèse, etc. sont entièrement gratuites.

Permettez-moi donc, d'exprimer ma profonde gratitude au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, pour le concours précieux qu'il apporte à la mise en

œuvre de cette opération à travers la Direction de la Médecine Hospitalière.

Cette opération enregistre également :

- **26 Bénéficiaires d'activités Génératrices de Revenus.**

Je voudrais préciser que l'indemnisation des victimes est **TOTALEMENT GRATUITE**. Ne laissez personne profiter de votre souffrance en vous promettant de faire avancer votre dossier contre de l'argent. Encore une fois, l'opération est **TOTALEMENT GRATUITE**, il faut juste apporter les preuves du préjudice subi. Nos services se tiennent à votre entière disposition pour vous donner les informations utiles sur la situation de vos dossiers. N'hésitez donc pas à les saisir.

Chers parents,

La réparation des préjudices causés par les crises est un droit, et le Président de la République Son Excellence Alassane Ouattara en a fait une exigence, car elle permet

d'une part ; de soulager les victimes ; et d'autre part d'exprimer la solidarité de la Nation entière avec les personnes qui ont souffert ou qui continuent de souffrir des crises.

Malgré le temps, certaines douleurs demeurent encore vivaces par endroit. Cependant, il faut donner à notre pays toutes les chances de retrouver ses valeurs du **VIVRE ENSEMBLE, IL FAUT PARDONNER !**

Nous devons savoir refermer cette parenthèse cauchemardesque, pour offrir des horizons meilleurs à notre pays, à notre jeunesse, à nos enfants.

Chères victimes,

Je vous exhorte donc au pardon car, c'est seulement le pardon qui peut nous redonner la force de regarder le présent et l'avenir avec espoir et nous offrir des perspectives pour une Nation encore plus fraternelle. Nous devons bannir de nos attitudes et comportements

les sentiments de haine, le mépris de l'autre et l'exclusion qui sont des entraves au développement de notre pays.

Tournons résolument le dos à toutes les formes de violence, surtout à la violence meurtrière qui endeuille nos familles et nos communautés.

Les défis de la Côte d'Ivoire nous imposent d'être unis et solidaires afin de surmonter aisément les obstacles sur le chemin d'un développement inclusif, participatif et durable.

Ensemble, faisons de la paix l'une des valeurs essentielles de notre culture quotidienne. Nous pouvons y arriver parce que nous sommes des frères et des sœurs, enfants d'une même Mère, une Mère que nous aimons, et cette Mère n'est autre que la Côte d'Ivoire et aucun intérêt ne doit surpasser celui de notre mère patrie la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.